

Observatoire statistique transfrontalier

Espace transfrontalier genevois:
le renforcement des tendances de fond
accroît sa consistance

Synthèse 2011

Sommaire



En bref

2 | 3

Espace transfrontalier genevois :
le renforcement des tendances de fond accroît sa consistance

Territoires observés

4 | 5

Population

6 | 7

Démographie

6 | 7

Economie

12 | 13

Emploi

12 | 13

Frontaliers et transfrontaliers

12 | 13

Actifs occupés en Suisse

16 | 17

Equilibres sociaux

16 | 17

Chômage

16 | 17

Chômeurs frontaliers

18 | 19

Aide sociale

18 | 19

Aspects sectoriels

20 | 21

Construction de logements

20 | 21

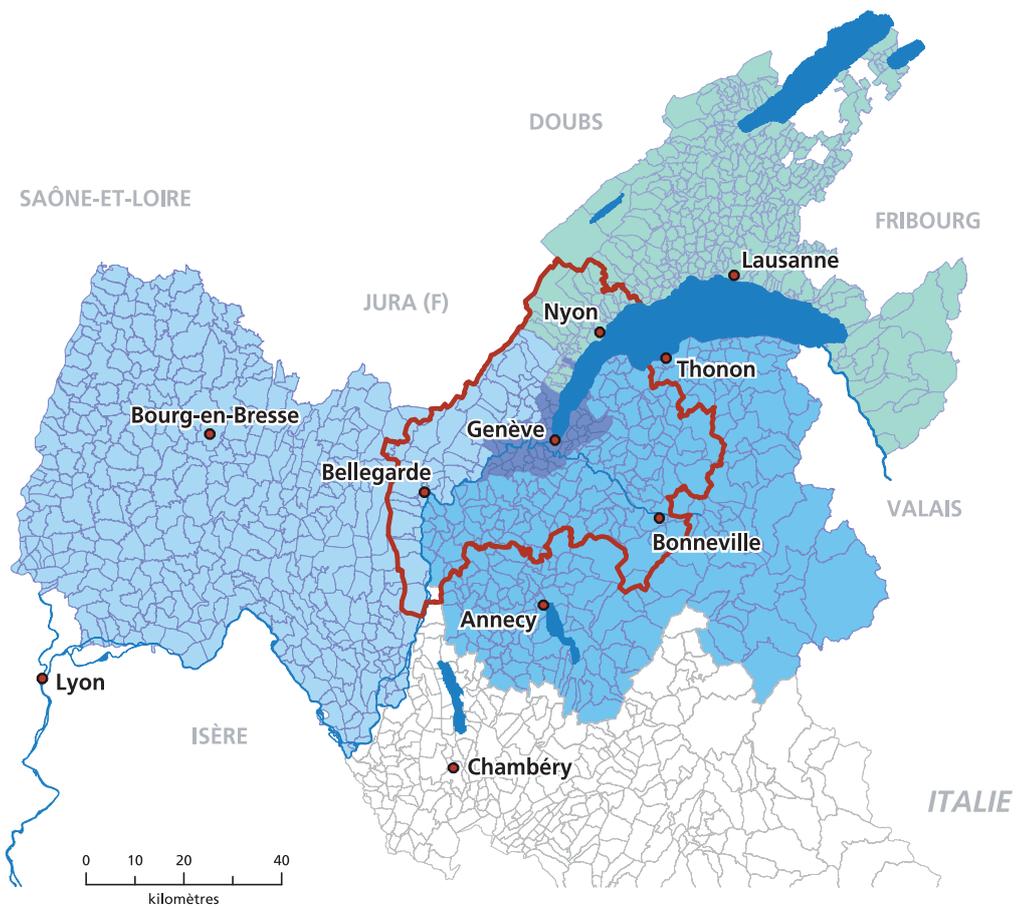
Logement social

22 | 23

Chiffres arrêtés au 31 octobre 2011

Territoire franco-valdo-genevois

-  Canton de Genève
-  Canton de Vaud
-  Département de l'Ain
-  Département de la Haute-Savoie
-  Espace transfrontalier genevois
(zone d'étude de l'Observatoire statistique transfrontalier)



Espace transfrontalier genevois: le renforcement des tendances de fond accroît sa consistance

Après une année 2009 encore secouée par la crise économique et financière, 2010 se montre plus favorable à l'espace transfrontalier.

Dans le Territoire franco-valdo-genevois, formé des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et des cantons de Genève et de Vaud, l'emploi se redresse. L'évolution est positive dans l'Ain comme en Haute-Savoie, même si elle ne permet pas de revenir au niveau d'avant-crise, la destruction des emplois industriels, en particulier, ayant frappé fort dans ces deux départements. L'emploi a également progressé du côté suisse, plus fortement dans le canton de Vaud que dans le canton de Genève.

Dans ce contexte de reprise, l'effectif des travailleurs frontaliers croît à nouveau à un rythme soutenu : + 5,0 % dans le canton de Genève (+ 1,7 % en 2009) et + 6,0 % dans celui de Vaud (+ 3,3 % une année auparavant). A fin 2010, 57 000 frontaliers étrangers sont actifs à Genève et 18 300 dans le canton de Vaud.

L'embellie profite au marché de l'emploi où les taux de chômage s'orientent à la baisse, sans pour autant que l'on observe partout un retour au niveau de 2008. Après deux années d'augmentation massive (d'abord près d'un millier en 2008 puis deux milliers en 2009), le nombre de «chômeurs transfrontaliers» entame une décroissance. Il s'établit à presque 6 000 à fin 2010.

Aiguillonnés par le rebond économique, le dynamisme et l'attractivité démographiques de l'Espace transfrontalier genevois (nouvelle dénomination, à partir de 2011, de la zone d'étude de l'Observatoire statistique transfrontalier, qui reste constituée organiquement du canton de Genève, du district de Nyon et de la zone d'emploi du Genevois-Français) ne se démentent pas. Entre 1999 et 2008, la population de l'Espace transfrontalier genevois augmente en moyenne chaque année de + 1,6 %, un taux élevé en comparaison internationale. Autre caractéristique observée de longue date : la croissance démographique s'explique à hauteur de deux tiers par les apports migratoires.

La pression démographique s'exerce toujours sur le logement. Après le fléchissement net de 2009, la construction de logements repart à la hausse en 2010 : 5 700 logements commencés, contre 4 700 une année plus tôt, dans l'Espace transfrontalier genevois. Pour autant, la demande reste forte des deux côtés de la frontière. Même constat pour le logement social côté France, pour lequel construction soutenue et demande forte coexistent.

L'année 2010 s'achève. Les craintes de coups de froid sont vives en 2011. Reste à préciser dans quelle mesure les évolutions positives des indicateurs, observées dans la première partie de l'année dans la région frontalière, seront au final contrebalancées par des mouvements inverses dans la seconde.

Quoi qu'il en soit, l'imbrication des liens socio-économiques s'accroît dans le bassin de vie transfrontalier dont la métropole genevoise est le pôle. Côté français, les résultats du recensement de la population mettent en évidence les «navetteurs» qui viennent de communes toujours plus éloignées de la frontière. Simultanément, aux abords immédiats de celle-ci, leur part s'amplifie. Ils ont aussi fait bouger les lignes de l'aire d'influence économique de Genève : la zone d'emploi du Genevois-Français nouvellement délimitée gagne principalement sur le Faucigny mais mord aussi un peu plus sur le Chablais haut-savoyard et, dans l'Ain, sur l'avant-pays savoyard.



Territoires observés

1. Une nouvelle zone d'étude pour l'Observatoire statistique transfrontalier (OST) à partir de 2011

L'OST s'attache à décrire la région transfrontalière selon deux périmètres. Le plus restreint, dénommé à partir de 2011 «Espace transfrontalier genevois», inclut, côté Suisse, le canton de Genève et le district de Nyon et, côté France, la zone d'emploi du Genevois-Français. Il s'insère dans un ensemble institutionnel de référence, constitué des cantons de Genève et de Vaud et des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, appelé également à partir de 2011 «Territoire franco-valdo-genevois».

Les limites de l'Espace transfrontalier genevois changent à partir de 2011, le périmètre de la zone d'emploi du Genevois-Français ayant été redéfini en 2010 par l'INSEE.

2. La zone d'emploi du Genevois-Français s'étend

La zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Les déplacements domicile-travail appréhendés de commune à commune constituent la variable de base pour la détermination de ce zonage. Pour le Genevois-Français, les flux vers la Suisse ont été pris en compte. Ce découpage du territoire est particulièrement adapté aux études locales sur l'emploi et le tissu productif. Une nouvelle délimitation des zones d'emploi est officielle depuis le 1^{er} juillet 2011 pour l'ensemble de la France. La précédente datait de 1994 mais, en ce qui concerne Rhône-Alpes, elle était restée inchangée depuis 1983.

La nouvelle zone d'emploi du Genevois-Français enregistre des modifications significatives par rapport à la précédente délimitation. Elle passe de 140 à 173 communes. Elle compte donc 33 communes de plus. En fait, il y a 35 communes «arrivées» et 2 «départs». En ce qui concerne ces derniers, il s'agit des communes de Chilly et de Menthonnex-sous-Clermont, qui rejoignent la zone d'emploi d'Annecy.

A noter que la zone d'emploi du Genevois-Français s'étend maintenant sur 3 départements. En effet, la commune de Motz, en Savoie, est incluse dans le périmètre nouvellement défini. Néanmoins, tant pour des raisons opérationnelles que de secret statistique, les données de cette commune sont intégrées à celles de la Haute-Savoie dans les analyses de l'OST.

Le département de l'Ain compte 4 communes de plus dans le Genevois-Français. Pour la Haute-Savoie, ce sont 28 communes supplémentaires qui sont concernées, essentiellement en provenance de l'ancienne zone d'emploi de la Vallée-de-l'Arve (24 sur 35).

En définitive, la zone d'emploi du Genevois-Français est aujourd'hui composée de :

- 138 communes appartenant à l'ancien Genevois-Français (qui en comptait 140),

Qu'est-ce qu'une zone d'emploi ?

Au final, 33 communes de plus dans le Genevois-Français

- 24 communes en provenance de l'ancienne géographie de la zone d'emploi de la Vallée-de-l'Arve,
- 5 communes de l'ancienne géographie de la zone d'emploi de Belley,
- 4 communes de l'ancienne géographie de la zone d'emploi du Chablais,
- 2 communes de l'ancienne géographie de la zone d'emploi d'Annecy.

Conséquence de cet étalement, la zone d'emploi du Genevois-Français compte un nombre d'habitants plus important que dans l'ancienne délimitation : 353 139 en 2008, contre 290 683 selon l'ancien découpage, soit une augmentation de 21 %. Cela s'explique par le fait que des communes importantes intègrent la nouvelle géographie, notamment Bonneville (11 831 habitants), La Roche-sur-Foron (10 061 habitants), Saint-Pierre-en-Faucigny (5 863 habitants), Saint-Jeoire (3 138 habitants) et Mieussy (2 078 habitants).

Le passage de l'un à l'autre des périmètres ne modifie pas le dynamisme démographique dans les deux découpages : l'évolution annuelle moyenne entre 1999 et 2008 reste identique (+ 2 % par an).

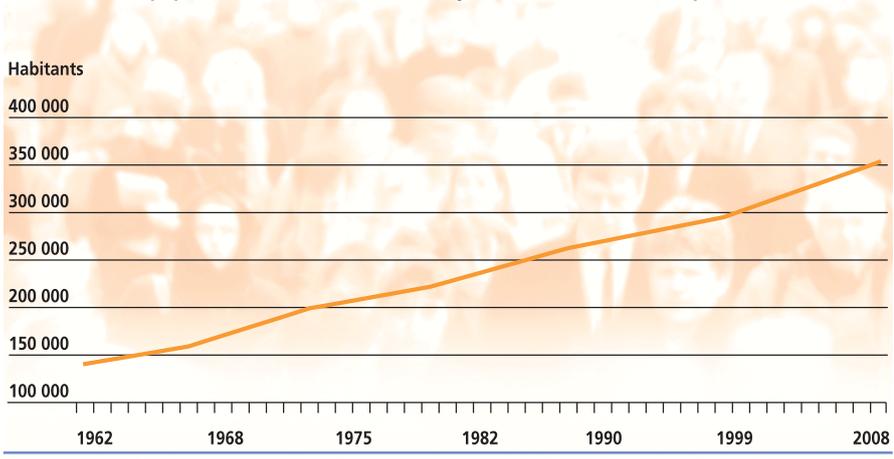
Sur les 116 communes faisant partie au 1^{er} janvier 2011 de l'Association Régionale de Coopération des collectivités du genevois (ARC), syndicat mixte regroupant les collectivités locales françaises œuvrant au Projet d'agglomération franco-valdo-genevois, 108 se trouvent dans la nouvelle zone d'emploi du Genevois-Français.

Le périmètre de l'ARC, à cheval sur les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, est donc un peu plus large que celui de la zone d'emploi du Genevois-Français. Sur les huit communes situées hors de ce dernier, sept d'entre elles appartiennent à la zone d'emploi du Chablais et une à celle de la Vallée-de-l'Arve.

Un gain de population de 21 % et un dynamisme démographique toujours soutenu

Zone d'emploi du Genevois-Français et périmètre de l'ARC ne coïncident pas

Evolution de la population dans le Genevois-Français (délimitation 2010), depuis 1962



Au 1^{er} janvier 2008, les 116 communes de l'ARC comptait 342 200 habitants, 85,5 % d'entre eux résidant dans la nouvelle zone d'emploi du Genevois-Français. La commune de Thonon-les-Bains, située dans la zone d'emploi du Chablais, représente l'essentiel de la différence de population entre les deux périmètres¹.

3. L'Espace transfrontalier genevois à partir de 2011

Sous l'effet de l'élargissement de la zone d'emploi du Genevois-Français, l'Espace transfrontalier genevois, zone d'étude de l'Observatoire statistique transfrontalier, englobe 265 communes (232 auparavant) et sa superficie augmente d'un quart.

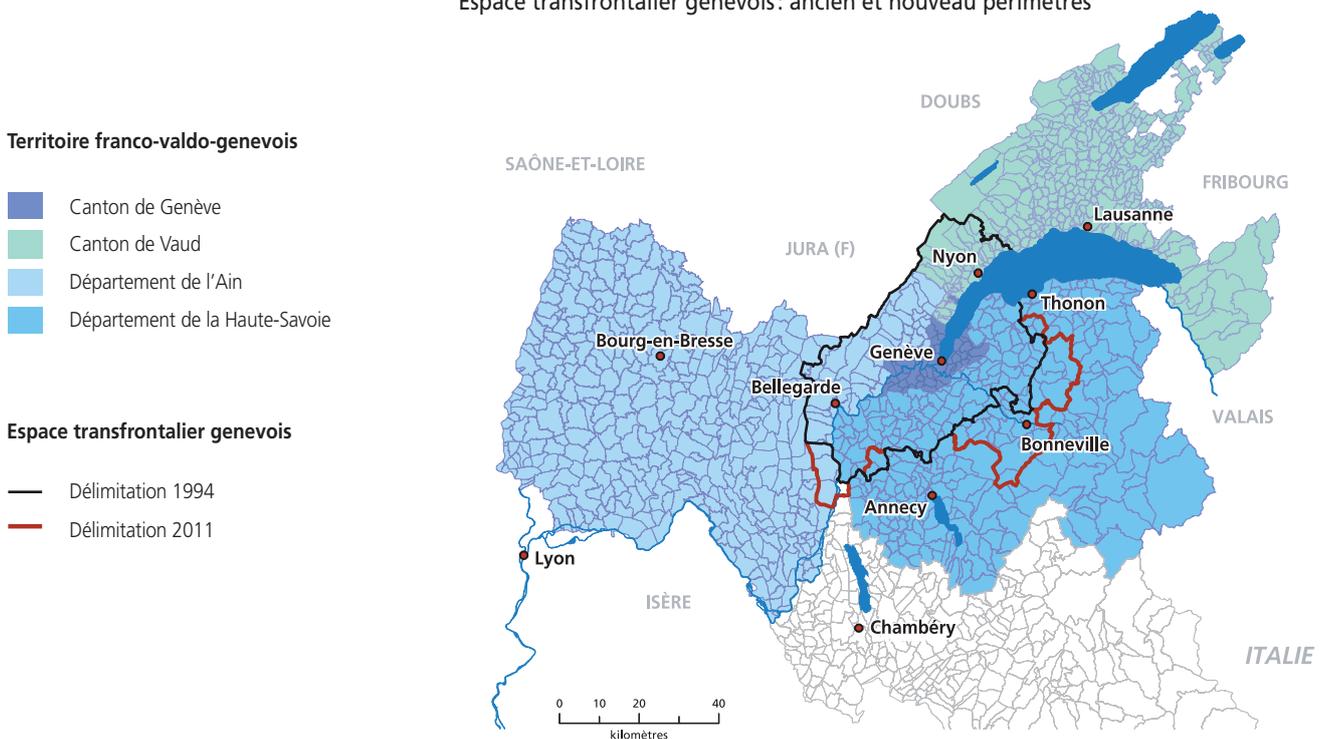
Selon les derniers chiffres connus pour l'ensemble des entités territoriales qui le composent, sa population s'établit à 885 400 habitants en 2008, contre 823 000 pour l'ancien périmètre, soit 8 % de plus. Il compte par ailleurs 436 200 emplois (contre 413 300) et 432 200 logements (contre 400 900).

Enfin, la densité de population diminue de 392 habitants par km² à 337, à la suite de la forte augmentation de la superficie du Genevois-Français.

L'Espace transfrontalier genevois rassemble 37 % de la population du Territoire franco-valdo-genevois (Ain, Haute-Savoie, Genève, Vaud) dans lequel il s'insère, 38 % de ses emplois et 34 % de ses logements.

¹ La liste des communes de l'Espace transfrontalier genevois dans sa nouvelle composition comme celle des communes faisant partie du Projet d'agglomération franco-valdo-genevois sont à disposition sur le site Internet de l'OST.

Espace transfrontalier genevois: ancien et nouveau périmètres



Source : Observatoire statistique transfrontalier

Population

1. Dynamisme démographique dans le Territoire franco-valdo-genevois

Entre 1999, date repère pour mesurer les évolutions démographiques côté France, et 2009, le Territoire franco-valdo-genevois, qui est constitué des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et des cantons de Genève et de Vaud, gagne 289 000 habitants, soit presque 29 000 de plus chaque année. Cet accroissement représente une variation de + 1,3 % par an, un taux élevé en comparaison des espaces de référence que sont la région Rhône-Alpes (+ 0,9 %), la Suisse et la France (respectivement + 0,8 % et + 0,7 %).

Chacune des quatre entités du Territoire franco-valdo-genevois participe à son essor démographique : on y enregistre un accroissement annuel de la population de plus de + 1,0 %. La progression est presque identique dans l'Ain et la Haute-Savoie (respectivement + 1,3 % et + 1,4 %), qui figurent toujours parmi les dix départements les plus dynamiques de France du point de vue démographique. Dans le canton de Genève, la croissance annuelle moyenne 1999-2009 s'établit à + 1,2 % et, dans celui de Vaud, à + 1,1 %.

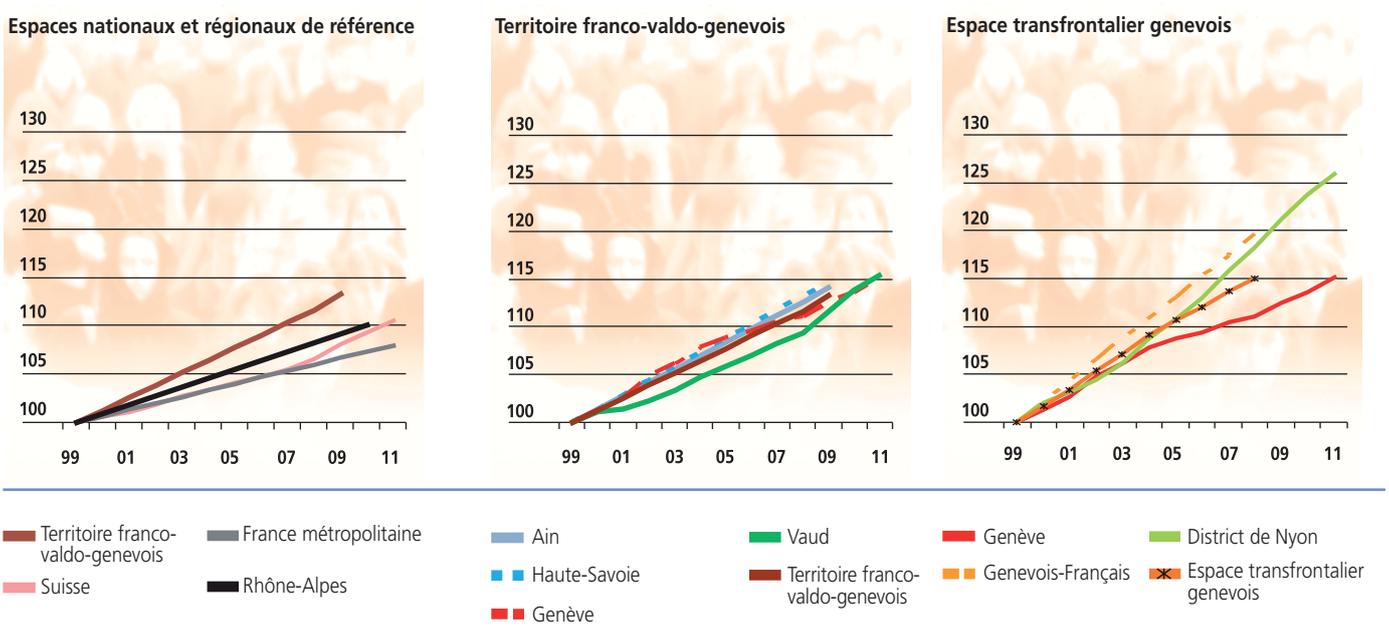
Cette tendance marquée à la hausse perdure en 2009 et 2010 dans les cantons de Genève et de Vaud. On y observe, dans le premier, une des plus fortes variations annuelles de population depuis le début des années 70 (+ 1,4 % entre 2010 et 2011).

Démographie

Dates de référence des données françaises sur la population, dont les recensements de la population sont la source :

- 1^{er} janvier 2011 : derniers résultats disponibles à l'échelon national,
- 1^{er} janvier 2010 : derniers résultats disponibles à l'échelon régional,
- 1^{er} janvier 2009 : derniers résultats disponibles à l'échelon départemental,
- 1^{er} janvier 2008 : derniers résultats disponibles à l'échelon de la zone d'emploi.

Evolution de la population en France et en Suisse (janvier 1999 = 100)



Un accroissement soutenu en périphérie

Dans le second, l'accroissement annuel est également très soutenu (+ 1,5 %), son affaiblissement par rapport aux deux années précédentes relevant davantage d'un retour à la normale après un pic exceptionnel que d'un vrai ralentissement. Côté français, la région Rhône-Alpes fait toujours preuve d'un dynamisme démographique plus important que celui de l'ensemble de la France métropolitaine et son rythme de progression démographique, toujours plus rapide que dans les années 90, se maintient au même niveau qu'au cours des années précédentes.

2. Dynamisme démographique encore plus marqué dans l'Espace transfrontalier genevois

Au 1^{er} janvier 2008, l'Espace transfrontalier genevois, périmètre d'étude de l'Observatoire statistique transfrontalier composé du canton de Genève, du district de Nyon et de la zone d'emploi du Genevois-Français¹, compte 885 400 habitants. Depuis 1999, la progression annuelle moyenne s'établit à + 1,6 %. Elle dépasse donc toujours nettement celle du territoire de référence franco-valdo-genevois (Ain, Haute-Savoie, Genève et Vaud), elle-même plus forte que celle de Rhône-Alpes et des espaces nationaux suisse ou français.

Dans les deux entités territoriales à la périphérie de l'Espace transfrontalier genevois, on observe un dynamisme accru. Entre 1999 et 2008, tant pour le Genevois-Français que pour le district de Nyon, le taux de croissance annuel s'établit à 2 %. A noter que chacune des deux parties du Genevois-Français (dans l'Ain et en Haute-Savoie) évolue à ce même rythme.

En définitive, entre 1999 et 2008, on compte 116 000 habitants supplémentaires dans l'Espace transfrontalier genevois, soit en moyenne près de 13 000 de plus par an. Le Genevois-Français contribue à la moitié de cet accroissement, Genève à hauteur de presque quatre dixièmes et le district de Nyon à raison d'un peu plus d'un dixième.

3. Des espaces aux forts apports migratoires

Entre 1999 et 2009, la croissance démographique du Territoire franco-valdo-genevois est principalement liée à un afflux important de nouveaux habitants. Le solde migratoire apparent² contribue à cette croissance à raison de + 0,8 %, contre + 0,5 % pour le solde naturel.

¹ Le périmètre des zones d'emploi a fait l'objet d'une révision en 2010. Le Genevois-Français compte désormais 33 communes supplémentaires. Les accroissements démographiques, comme d'ailleurs tous les autres indicateurs d'évolution mentionnés dans la Synthèse 2011, portent sur des territoires comparables dans le temps.

² Le solde migratoire apparent ne résulte pas d'un dénombrement des arrivées et des départs mais se calcule par différence, pour une période donnée, entre la variation de population et l'accroissement naturel (naissances - décès).

L'excédent migratoire constitue une part très importante de la croissance démographique dans chaque partie observée : + 0,9 % dans l'Ain (contre + 0,5 % dû au solde naturel), + 0,8 % dans le canton de Genève (+ 0,4 % d'accroissement naturel) et + 0,7 % dans celui de Vaud (+ 0,3 % pour le solde naturel)³. En Haute-Savoie, excédent migratoire et excédent naturel participent également à la croissance de la population (+ 0,7 % chacun).

Comparativement, dans l'Espace transfrontalier genevois, soit Genève et sa zone d'influence, l'apport extérieur de population explique une part encore plus importante de la croissance démographique entre 1999 et 2008, en raison de l'attractivité métropolitaine : + 1,1 % dû au solde migratoire apparent, le solde naturel n'y intervenant qu'à raison de + 0,5 %. Du fait de leur poids démographique, le Genevois-Français et le canton de Genève participent grandement et notablement à l'établissement de ce score.

4. Canton de Genève : 4 résidents sur 10 sont des étrangers

Le solde migratoire (excédent des arrivées sur les départs) est le principal facteur de la croissance démographique du canton : en 2010, il en représente près des trois quarts. S'établissant à + 4 500 habitants pour l'année, non seulement son niveau reste nettement supérieur à la moyenne des dix dernières années (+ 3 200), mais il est proche de ceux observés au cours de la dernière période de forte croissance démographique du canton (1999-2003).

L'excédent migratoire 2010 s'explique uniquement par le fort gain migratoire des personnes d'origine étrangère. En effet, parmi les Suisses, les départs dépassent nettement les arrivées et cela depuis maintenant trente ans, sans la moindre exception annuelle. Cela s'explique aussi par les naturalisations d'immigrés étrangers qui, l'âge venu, retournent dans leur pays d'origine.

En 2010, 22 600 personnes d'origine étrangère sont arrivées dans le canton, dont 21 100 (93 %) en provenance d'un pays étranger. La moitié d'entre elles vient d'un pays de l'Union européenne (France en premier lieu, puis Portugal, Royaume-Uni et Italie) et leur principale raison de s'installer en Suisse est d'y exercer une activité professionnelle. Ce motif d'immigration est invoqué par 50 % d'entre elles alors qu'il ne représente qu'un tiers pour l'ensemble des arrivants étrangers dans le canton de Genève.

6 300 habitants de plus en 2010, à Genève

³ Parmi les arrivées en provenance de l'étranger, sont inclus, dans la statistique de la population vaudoise ou fédérale, les changements de statut de personnes étrangères qui résidaient déjà dans le pays au titre d'une autorisation de courte durée (moins d'un an) et qui obtiennent une autorisation annuelle. Par cet acte administratif, ces personnes étrangères relèvent alors, statistiquement, de la « population permanente », définition qui régit le dénombrement officiel de la population à l'échelon de la Suisse et dans plusieurs cantons, parmi lesquels celui de Vaud. A Genève, où prévaut une définition qui se veut proche des critères des recensements de la population, donc englobant toutes les personnes qui habitent effectivement dans le canton, sont comptabilisés tous les arrivants et tous les partants, quel que soit le type d'autorisation de résidence qu'ils détiennent à leur entrée en Suisse.

Les Portugais : première communauté étrangère

Un solde migratoire moyen de plus de 7 000 personnes entre 2001 et 2010

Les deux autres principaux motifs d'immigration, le regroupement familial et la formation, ne concernent respectivement que 20 % et 9 % des immigrés de l'Union européenne (contre 22 % et 12 % pour l'ensemble)⁴.

A fin 2010, le canton de Genève compte 457 600 habitants dont 179 400 personnes de nationalité étrangère, soit presque 40 % de l'ensemble. Du fait du déficit migratoire et d'un faible solde naturel, l'augmentation de la population suisse est uniquement due aux naturalisations.

Les ressortissants de l'Union européenne représentent les deux tiers de la population étrangère résidant dans le canton. Les communautés étrangères les plus importantes sont les Portugais (18 %), les Français (14 %), les Italiens (11 %) et les Espagnols (7 %).

5. Canton de Vaud : la population croît par l'immigration étrangère

L'apport extérieur de population demeure fort dans le canton de Vaud en 2010. Bien que nettement inférieur à celui de l'année précédente et, plus encore, à celui (hors norme) de 2008, le solde migratoire, qui s'établit à + 7 600, dépasse fortement la moyenne observée au cours des dix dernières années. En fait, un important volume de départs d'actifs et d'étudiants étrangers qui, au cours des deux ou trois années précédentes, se sont installés dans le canton pour une durée limitée, n'a pu être compensé par la très forte hausse des arrivées (dont c'est le second record de la décennie après le pic de 2008), provoquant ainsi la baisse du solde migratoire.

Le bilan migratoire positif est essentiellement le fait d'une population d'origine étrangère arrivant, le plus souvent, d'un pays étranger. Les immigrés en provenance d'un autre canton suisse sont, comparativement, peu nombreux. En 2010, 26 300 étrangers se sont installés dans le canton de Vaud, dont 23 100 (88 %) d'au-delà des frontières nationales. La plus grande partie des arrivants viennent d'un pays de l'Union européenne (63%). A cet égard, la France et le Portugal sont en tête : en 2010, une personne sur trois est de nationalité française ou portugaise. Les arrivées en provenance de l'Union européenne sont principalement liées à l'exercice d'une activité professionnelle (50%, contre 35 % pour l'ensemble des immigrés), beaucoup moins au regroupement familial (26 % contre 31 %) et à la formation (18 % contre 26 %).

L'immigration étrangère est donc le principal moteur de la croissance de la population vaudoise. A fin 2010, le canton compte 697 800 habitants, dont 215 900 personnes de nationalité étrangère. La part de cette dernière s'établit donc à 31 %, contre 26 % dix ans auparavant.

⁴ Les pourcentages genevois et vaudois ne peuvent être comparés du fait des catégories de population respectivement prises en considération dans le dénombrement de la population.

Le nombre de Suisses partant du canton est généralement supérieur, depuis le début des années 90, à celui des arrivants, en lien avec le départ d'anciens immigrés naturalisés vers leur pays d'origine. Conjugué à un faible solde naturel, ce phénomène a pour conséquence que la population vaudoise d'origine suisse progresse uniquement par les naturalisations.

Dans le canton de Vaud, 71 % de la population étrangère est originaire de l'Union européenne, les communautés les plus représentées étant la portugaise (22 % des étrangers), la française (16 %), suivies par l'italienne et l'espagnole.

6. En Suisse : la population croît fortement depuis 2007

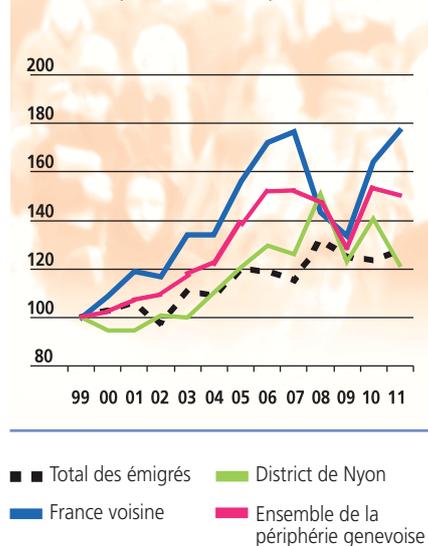
En 2010, la population (résidente permanente) augmente de 1 % par rapport à l'année précédente, une hausse comparable à celle de 2009, mais inférieure au record de 2008 (+ 1,4 %). A fin 2010, on compte en Suisse 7,866 millions d'habitants. Les ressortissants étrangers en représentent 22 %. La plupart des cantons suisses participent à cette augmentation de la population entre 2009 et 2010.

7. Canton de Genève : l'émigration vers la périphérie continue

Quoique avec des accélérations et des ralentissements, les mouvements de population du canton de Genève vers les zones plus périphériques n'ont jamais cessé. L'entrée en vigueur des accords bilatéraux en 2002 a contribué à son amplification.

En 2010, le mouvement vers la France voisine se confirme. Selon des données qui restent partielles (tous les résidents du canton de Genève qui partent s'installer ailleurs ne déclarent pas explicitement leur destination), 2 300 personnes s'y sont installées, parmi lesquelles deux tiers côté Haute-Savoie. Un peu moins de 60 % des nouveaux installés en France voisine sont de nationalité suisse, une part qui tend à diminuer, notamment depuis 2007, au profit d'autres nationalités⁵.

Destination des émigrés du canton de Genève (début 1999=100)



⁵ La statistique genevoise de la population, basée sur des fichiers administratifs, enregistre une seule nationalité. Elle ne peut tenir compte des éventuels binationaux parmi les personnes qui quittent le canton de Genève pour s'établir en France voisine.

Economie

Reprise de l'emploi en France voisine, à Genève

1. Emploi dans le Territoire franco-valdo-genevois

Au dernier trimestre 2010, les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie enregistrent un rebond de l'emploi salarié privé¹. Ces deux départements ont été les deux plus touchés de la région Rhône-Alpes par la crise économique en 2008 et 2009. Cependant, l'augmentation enregistrée sur l'année 2010 ne permet pas de revenir au niveau d'emploi d'avant-crise. L'évolution positive est plus forte dans le département de l'Ain (+ 3,8 %) qu'en Haute-Savoie (+ 2,1 %). La région Rhône-Alpes enregistre aussi une progression sur l'année 2010 (+ 2,1 %).

La progression de l'emploi se fait essentiellement dans le commerce et les services marchands hors intérim. L'emploi dans l'industrie continue en revanche de baisser légèrement en 2010 pour le département de la Haute-Savoie, alors qu'il se stabilise pour l'Ain.

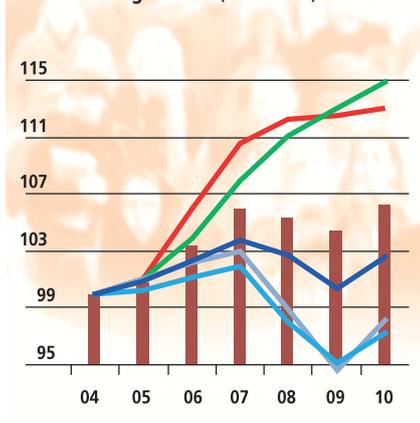
Plus globalement, la très forte progression de l'intérim, qui est un indicateur avancé de l'évolution globale de l'emploi, est un signe positif de l'évolution dans les deux départements.

Après la stagnation observée en 2009 (+ 0,2 %), la croissance de l'emploi est timide dans le canton de Genève (+ 0,5 % entre le quatrième trimestre 2009 et le quatrième trimestre 2010). L'emploi demeure clairement orienté à la hausse dans le canton de Vaud (+ 1,5 % en 2010, contre 1,8 % en 2009) et, à l'échelon national, il progresse de 1,2 %.

Sur l'ensemble du Territoire franco-valdo-genevois, la hausse s'établit à 1,8 %².

Au cours du premier semestre 2011, la hausse de l'emploi se poursuit à Genève et de manière encore plus marquée dans le canton de Vaud. De même, le mouvement à la hausse se confirme pour la région Rhône-Alpes au premier semestre 2011, sans que l'on revienne au niveau d'avant-crise.

Evolution de l'emploi dans le Territoire franco-valdo-genevois (2004=100)



¹ Les données françaises relatives à l'emploi total (salariés et non salariés) à l'échelon des départements ne sont disponibles que jusqu'en 2007. Les évolutions retracées à partir de 2008 se basent sur l'emploi salarié privé.

² Les données françaises sur l'emploi total (salariés et non salariés) à l'échelon des nouvelles zones d'emploi 2010 ne sont pas encore disponibles. Nous ne disposons donc pas d'information chiffrée sur l'évolution de l'emploi dans l'Espace transfrontalier genevois mais seulement sur le Territoire franco-valdo-genevois.

2. Frontaliers et transfrontaliers

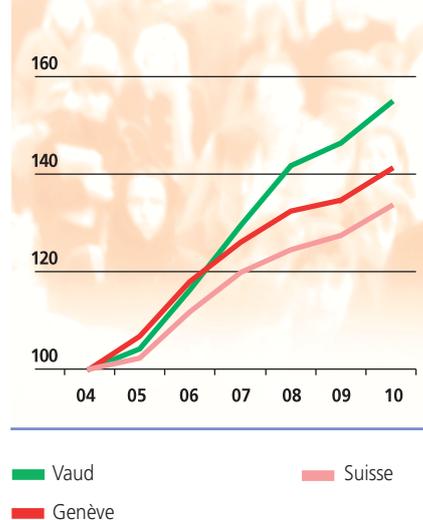
Du côté suisse, en 2010, le nombre de frontaliers étrangers en activité et titulaires d'un permis progresse à un rythme soutenu, nettement supérieur à celui de l'emploi : + 4,7 % dans le canton de Genève et + 5,7 % dans le canton de Vaud (respectivement, 2 600 et 1 000 personnes supplémentaires). Pour l'ensemble de la Suisse, la progression est de 4,6 %. A fin 2010, 57 000 frontaliers étrangers sont actifs à Genève et 18 300 dans le canton de Vaud. Le ralentissement de la progression observé en 2009 n'a donc été que provisoire. Le mouvement de hausse du nombre de frontaliers actifs dans les deux cantons lémaniques se confirme au cours du premier semestre 2011.

Selon les résultats tirés du recensement français de la population, le nombre d'actifs transfrontaliers est de 73 000 au début 2008³. En appliquant un taux de croissance identique à celui des frontaliers étrangers en activité et titulaires d'un permis, ce nombre serait d'environ 82 000 à fin 2010. Le nombre d'actifs transfrontaliers n'ayant pas besoin de permis, c'est-à-dire des résidents de nationalité suisse ou des fonctionnaires internationaux, peut ainsi être estimé à 25 000 personnes à fin 2010 pour le canton de Genève.

La différence entre frontaliers titulaires d'un permis et ensemble des actifs transfrontaliers est très faible pour le canton de Vaud, les Suisses y travaillant n'ayant guère intérêt à résider en France pour des raisons géographiques. La majorité des frontaliers vaudois habitent en Franche-Comté (55 %, contre 45 % en Rhône-Alpes).

Au début 2008, 58 000 actifs résidant en Haute-Savoie et 22 000 dans l'Ain travaillent en Suisse. Au total, le nombre de ces actifs transfrontaliers a augmenté de près de 30 000 personnes entre début 1999 et début 2008. Cette hausse (+ 57 %) est très nettement supérieure à celle enregistrée pour l'ensemble des actifs résidant dans les deux départements (+ 19 %). La part des transfrontaliers parmi l'ensemble des actifs s'établit à 17,1 % pour la Haute-Savoie et à 8,4 % pour l'Ain (respectivement, 12,8 % et 6,8 % en 1999).

Evolution du nombre de frontaliers étrangers en activité en Suisse (2004=100)

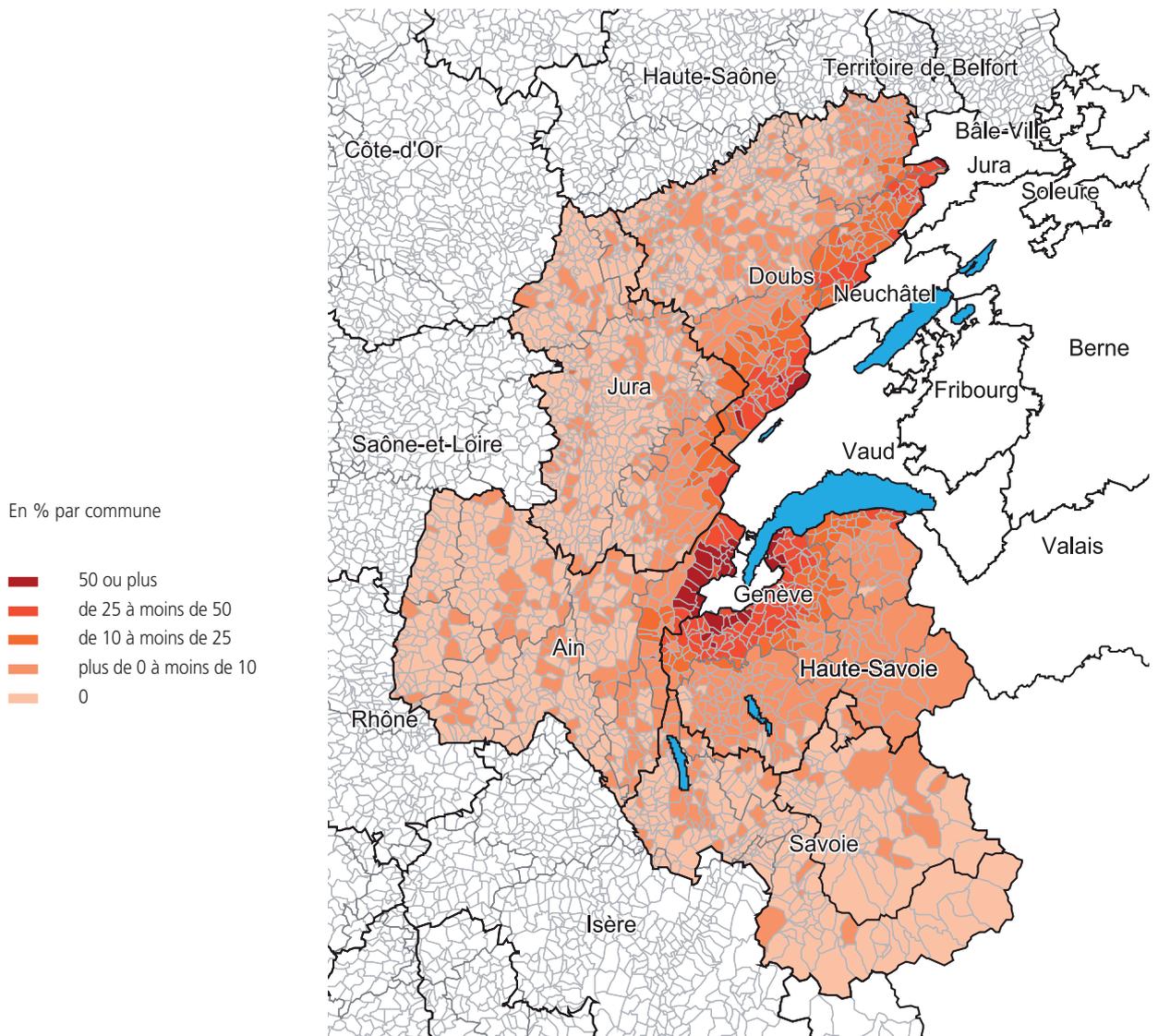


Actifs transfrontaliers : évolution 1999-2008

³ Les actifs transfrontaliers résidant dans l'Ain ou la Haute-Savoie et travaillant en Suisse correspondent, pour la Suisse, aux frontaliers au sens large, c'est-à-dire, outre les étrangers titulaires d'un permis frontalier, les résidents de nationalité suisse et les fonctionnaires internationaux.

La comparaison de la cartographie des communes de résidence en 1999 et en 2008 dénote, d'une part, l'élargissement de la provenance des actifs transfrontaliers résidant en France à des communes de plus en plus éloignées de la frontière suisse et, d'autre part, la dépendance croissante des actifs résidant dans les communes françaises les plus proches de la frontière genevoise ou vaudoise, à l'égard du marché du travail suisse. Dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, la commune qui rassemble le plus grand nombre d'actifs transfrontaliers est celle d'Annemasse (Haute-Savoie), avec 4 660 personnes travaillant en Suisse, ce qui représente

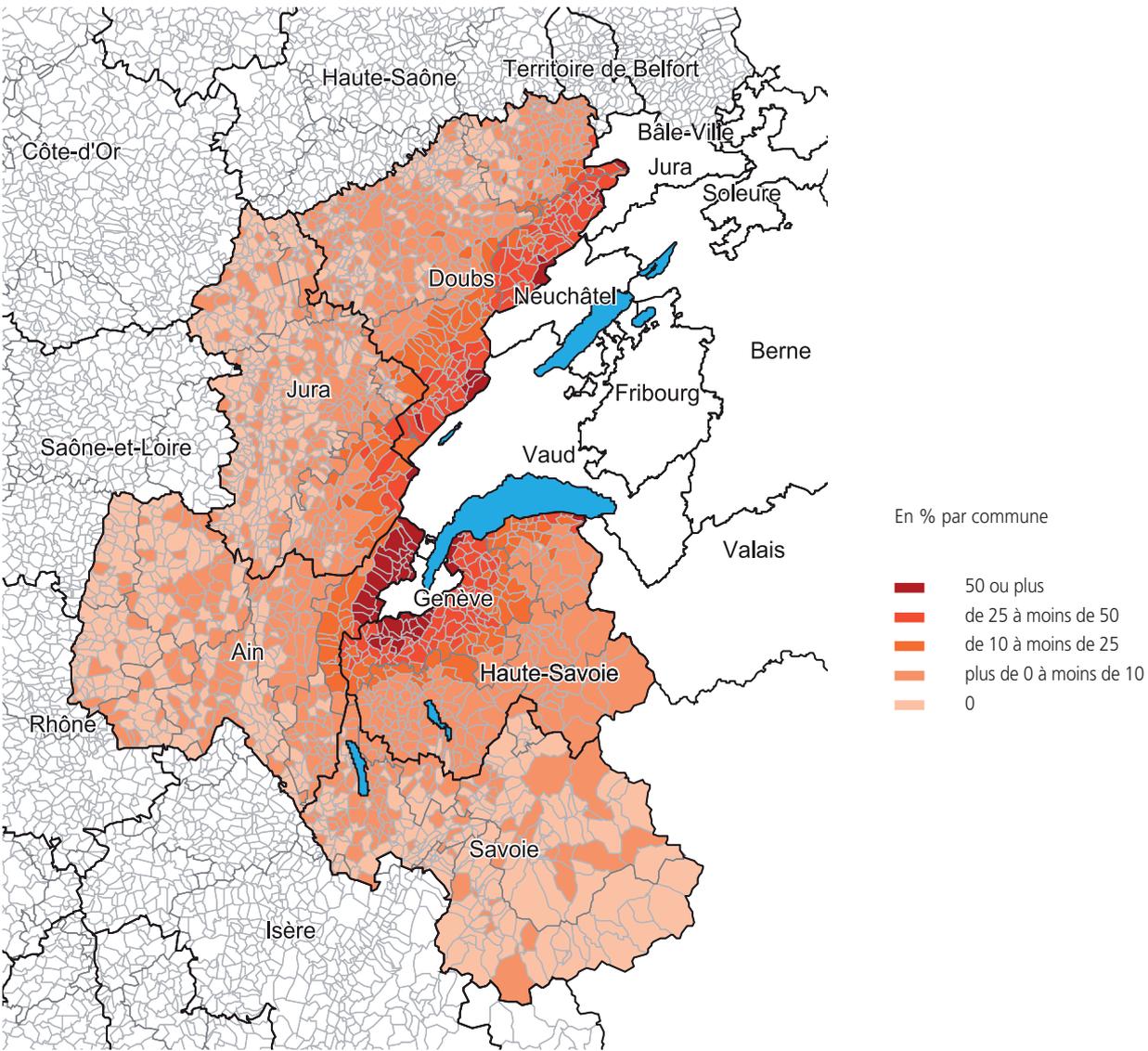
Part des actifs résidant en France et travaillant en Suisse en 1999



Source : INSEE - Recensement 1999

34 % de sa population active. La commune de Veigy-Foncenex (Haute-Savoie) possède, quant à elle, la plus grande proportion d'actifs transfrontaliers, à savoir 72 % de l'ensemble de ses actifs. Dans le département de l'Ain, la commune de Gex regroupe le plus grand nombre d'actifs transfrontaliers (2 600 personnes), ce qui représente 50 % de tous ses actifs. La commune de l'Ain avec la plus forte proportion d'actifs transfrontaliers est Sergy, dans laquelle ceux-ci représentent 70 % des actifs.

Part des actifs résidant en France et travaillant en Suisse en 2008



Source : INSEE - Recensement 2008

Autorisation d'établissement (permis C)

Ce type d'autorisation, de durée indéterminée, est attribué après un séjour d'au moins cinq ans en Suisse. Ces conditions ne dépendant pas de l'accord de libre circulation des personnes, les résidents de l'Union européenne (UE) et les autres étrangers sont traités de manière identique.

Autorisation de séjour de longue durée (permis B ou permis de séjour)

Pour les ressortissants de l'UE, l'autorisation est valable cinq ans, attribuée automatiquement en cas d'engagement pour une durée minimale d'un an.

3. Actifs occupés en Suisse

Entre 2000 et 2008, le phénomène le plus marquant pour le marché du travail suisse est la rupture induite par les accords bilatéraux. Elle se traduit par un saut de croissance de l'économie genevoise à la fois quantitatif et qualitatif. Cette croissance repose sur le fort développement d'activités tertiaires spécifiques générateur d'emplois à haute valeur ajoutée qui sont majoritairement occupés par des salariés provenant de l'étranger (et pas seulement des travailleurs frontaliers). Sont principalement concernées les branches de la finance et du commerce de gros⁴. En parallèle, se développent des besoins en matière informatique, juridique, comptable ou d'activités de conseil. La croissance de l'économie cantonale est aussi fondée sur l'essor des deux spécialités industrielles locales que sont l'horlogerie et la chimie. Enfin, plus mécaniquement, une partie de l'accroissement de l'emploi tire sa source de la croissance démographique et des besoins croissants qu'elle induit sur le plan des services de proximité (transports, commerce, restauration, loisirs). Sans parler des effets propres au vieillissement de la population sur les activités de santé et de prise en charge médico-sociale. D'autres emplois que ceux requérant des qualifications élevées sont donc aussi créés.

L'élargissement de l'éventail des salaires constitue l'un des aspects clés de l'évolution entre 2000 et 2008 dans le secteur privé genevois. D'une part, on observe un développement des postes à hauts salaires dans certaines branches, occupés surtout par des titulaires d'une autorisation de séjour, mais aussi d'un permis d'établissement, bien avant les salariés suisses. Si des frontaliers viennent également occuper de tels postes, proportionnellement à la masse des nouveaux arrivés, ils sont plutôt l'exception. D'autre part, les emplois avec les rémunérations les plus basses voient leur niveau de salaire stagner en termes réels entre 2000 et 2008. Ces postes sont occupés par des titulaires d'une autorisation de séjour et d'établissement. Mais leur proportion dans ce type d'emplois tend à diminuer. En revanche, beaucoup de frontaliers arrivés entre 2000 et 2008 occupent des postes de ce type. Par conséquent, contrairement aux autres types de permis, les frontaliers subissent, en termes relatifs, une baisse globale de leur niveau de rémunération pendant cette période, qui se reflète par un accroissement de leur effectif concentré, pour l'essentiel, parmi les bas salaires.

L'une des raisons de cette évolution s'explique par le fait que les titulaires d'un permis frontalier se distinguent par un « rajeunissement » marqué. La plupart des nombreux frontaliers arrivés sur le marché du travail genevois entre 2000 et 2008 étant jeunes, l'âge médian des frontaliers passe ainsi de 42 ans à 38 ans, ce qui n'est pas sans effet sur le niveau des salaires⁵.

⁴ Le commerce de gros couvre les activités de négoce, pour lesquelles le canton de Genève est devenu l'une des premières places mondiales, ainsi que les activités de gestion d'entreprise menées par des multinationales étrangères ayant établi à Genève leur siège administratif pour piloter leurs activités internationales.

⁵ Voir *Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008*, Communications statistiques n° 40, OCSTAT - Genève, avril 2011 (24 pages). Téléchargeable gratuitement sur le site de l'OCSTAT.

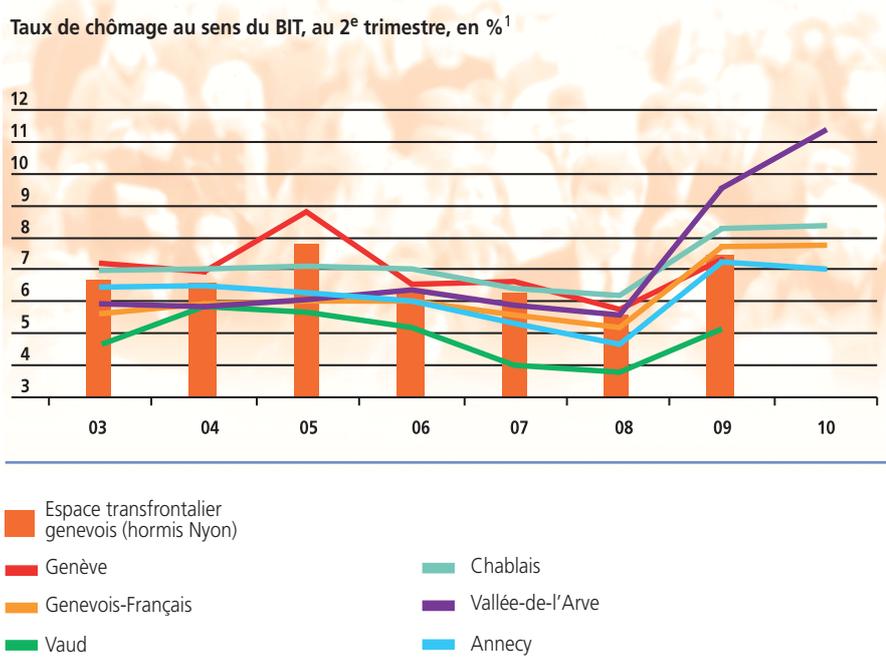
Equilibres sociaux

1. Chômage

Après avoir atteint un pic à la fin 2009, tant en Rhône-Alpes que dans les cantons de Genève et de Vaud, le taux de chômage s'oriente à la baisse tout au long de l'année 2010 et au début 2011. Dans le canton de Genève, le chômage retrouve même son niveau de 2008 dès le printemps 2011 : de 7,4 % au début 2010, il passe à 5,6 % au printemps 2011 (taux administratif officiel). C'est presque le cas dans le canton de Vaud, où il passe de 6,1 % à 4,6 % durant la même période. Le mouvement de recul est moins marqué côté français et, à la fin 2010, le taux de chômage reste encore loin du niveau de 2008. Pour le Genevois-Français, le chômage, après avoir atteint son niveau le plus haut entre le dernier trimestre 2009 et le premier trimestre 2010 avec 8,0 % (taux de chômage au sens du BIT), enregistre une baisse sur les trois autres trimestres de 2010. Au dernier trimestre, le chômage s'établit à 7,3 %, un niveau élevé pour le Genevois-Français où, avant la crise, le taux de chômage était compris entre 5 % et 6 %. Le Genevois-Français est dans la même dynamique de baisse du chômage que les deux départements de l'Ain et de la Haute-Savoie et les zones d'emploi voisines.

Le chômage s'oriente à la baisse courant 2010

Remarque sur les données relatives au chômage :
Taux de chômage au sens du BIT au deuxième trimestre (seul chiffre disponible pour tous les territoires).
Données suisses non encore disponibles pour le 2^e trimestre 2010.



¹ Données suisses non disponibles pour le 2^e trimestre 2010

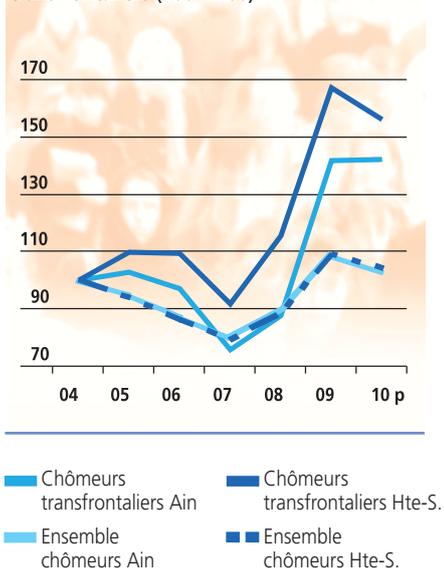
L'orientation à la baisse du chômage semble se confirmer au début de l'année 2011. Au premier trimestre, le taux de chômage recule de nouveau pour les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie; c'est également le cas pour la France métropolitaine et la région Rhône-Alpes.

2. «Chômeurs transfrontaliers»

Après la forte augmentation observée en 2009, le nombre de « chômeurs transfrontaliers » recule de 7 % en Haute-Savoie au cours de l'année 2010 et reste stable dans l'Ain. Sont considérés comme tels les chômeurs dont le dernier emploi occupé était situé en Suisse, qui résident dans les départements de l'Ain et de Haute-Savoie et qui sont indemnisés par Pôle emploi. A fin 2010, les 6 000 chômeurs transfrontaliers, selon des chiffres provisoires, représentent 17 % de l'ensemble des chômeurs indemnisés de Haute-Savoie et 6 % de ceux de l'Ain.

Phénomène remarquable : dans les deux départements français, la part des chômeurs transfrontaliers est proche ou identique à celle des actifs transfrontaliers travaillant en Suisse

Evolution des chômeurs indemnisés transfrontaliers (2004=100)



3. Aide sociale

Les effets de la dégradation du marché du travail se font sentir avec un certain décalage sur l'aide sociale. La crise économique qui s'est déclenchée en 2008 se répercute sur l'aide sociale dès 2009. Le Genevois-Français enregistre une forte hausse des allocataires Caf avec un bas revenu (+ 7,7 % entre 2008 et 2009). Cette hausse est un peu moins forte que dans les zones d'emplois contiguës. De plus, le nombre d'allocataires du revenu de solidarité active (RSA) - socle non majoré (ex-RMI) - progresse de 3,5 % dans le Genevois-Français et retrouve ainsi son niveau d'avant le début de la crise (fin 2007). Les premières données locales sur les bénéficiaires de la CMU-C complètent les informations sur la précarité. Entre 2008 et 2009, le nombre de bénéficiaires de ce minimum santé est en augmentation de 3,3 %.

Les premières données sur le RSA disponibles pour le 31 décembre 2010 confirment le mouvement de progression du nombre de bénéficiaires pour l'Ain et la Haute-Savoie.

AVS : Assurance-vieillesse et survivants (couvre les besoins vitaux des assurés en cas de perte de revenu due à la vieillesse ou au décès de la personne)

Caf : Caisse d'allocations familiales («branche Famille» de la Sécurité sociale en France)

CMU-C : Couverture maladie universelle complémentaire

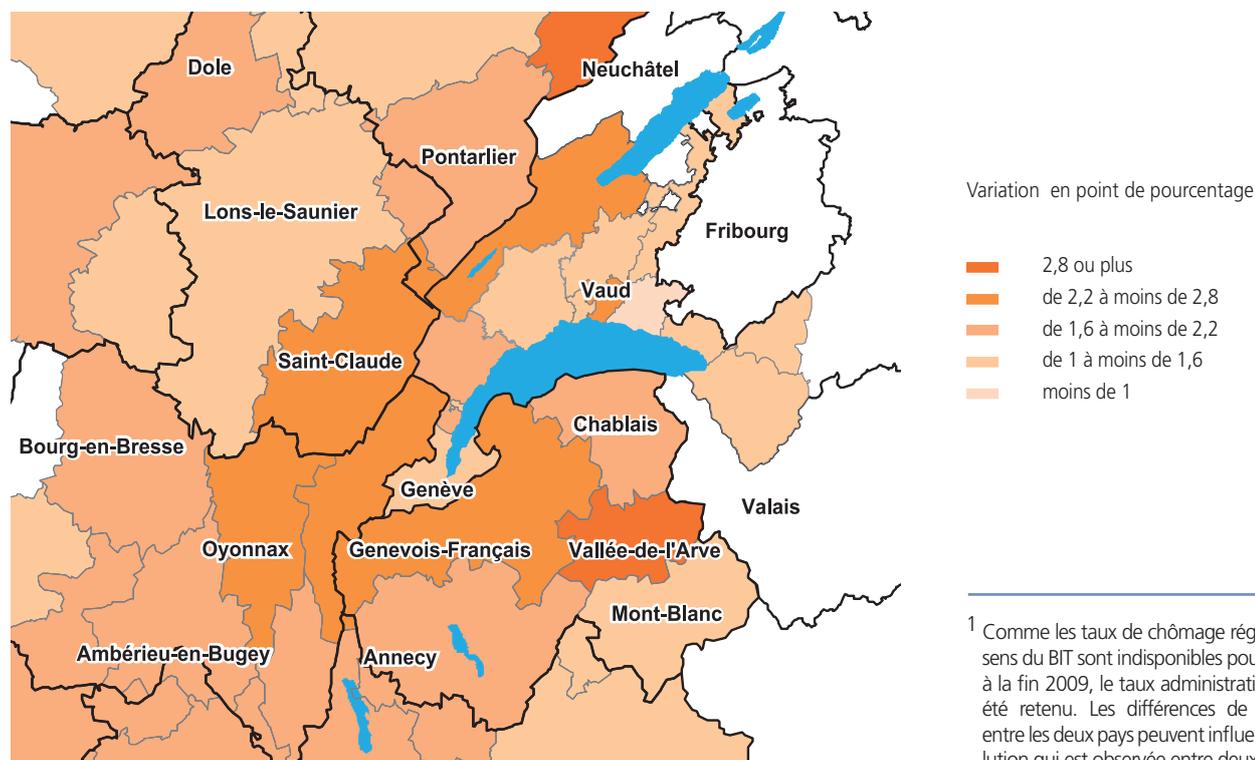
RMI : Revenu minimum d'insertion

En 2009, le taux d'aide sociale (au sens large) se situe à 12,6 % dans le canton de Genève.

C'est la première année pour laquelle un tel taux peut être calculé. Ce taux indique la part des habitants du canton de Genève qui se sont vu octroyer, au moins une fois durant l'année 2009, une (ou plusieurs) prestation(s) sociale(s) sous condition de ressources : allocations de logement, prestations cantonales complémentaires à l'AVS et à l'AI (assurance invalidité), revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS), avance de pensions alimentaires et aide sociale au sens strict (octroyée par l'Hospice général).

Hausse de l'aide sociale en 2009 en France et en Suisse

Evolution du taux de chômage entre fin 2007 et fin 2010 par zone d'emploi (France) et par canton ou district (Suisse) ¹



¹ Comme les taux de chômage régionaux au sens du BIT sont indisponibles pour la Suisse à la fin 2009, le taux administratif officiel a été retenu. Les différences de définition entre les deux pays peuvent influencer sur l'évolution qui est observée entre deux périodes.

Source : Observatoire statistique transfrontalier

Aspects sectoriels

1. Construction de logements

En 2010, la construction de logements repart à la hausse dans l'Espace transfrontalier genevois après la chute observée en 2009, année durant laquelle ce nombre est passé sous la barre des 5 000 logements. En 2010, ce nombre approche les 5 700.

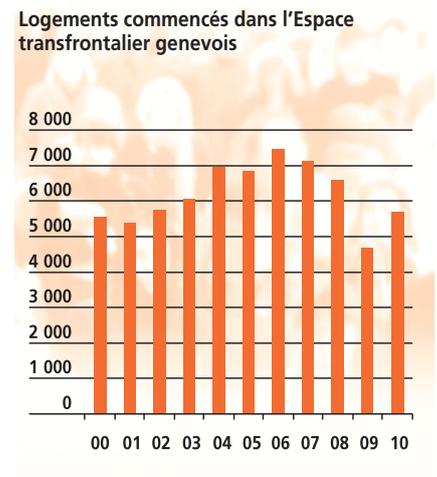
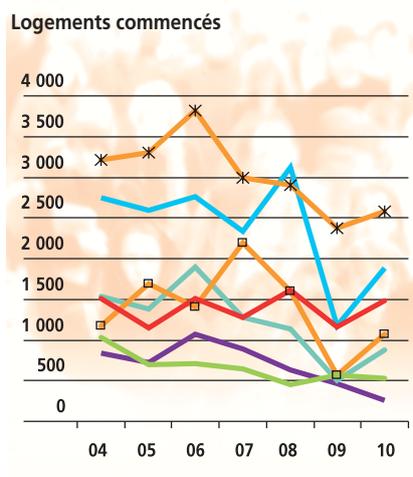
Entre 2009 et 2010, la reprise est plus forte dans la partie Ain du Genevois-Français (où la baisse avait été la plus marquée en 2009) : le nombre de logements commencés passe de 600 à 1 100 en une année. Dans le Genevois haut-savoyard, ce nombre passe 2 400 à 2 600. Malgré cette tendance à la hausse, le niveau des logements commencés dans le Genevois-Français reste inférieur à celui de 2008.

Dans le canton de Genève, le mouvement est également à la hausse, passant de 1 200 logements en 2009 à 1 500 en 2010. Ce niveau est proche de la moyenne de 1 400 logements commencés par an que connaît le canton depuis 2000.

Dans le district de Nyon, le nombre de logements commencés en 2010 est en léger recul par rapport à 2009 : il passe de 562 à 535.

Dans les zones d'emploi du Chablais et d'Annecy, la hausse de 2010 ne compense pas la baisse enregistrée l'année précédente. Dans la zone d'emploi de la Vallée-de-l'Arve, la baisse de la construction observée depuis 2006 se poursuit.

Reprise de la construction en 2010

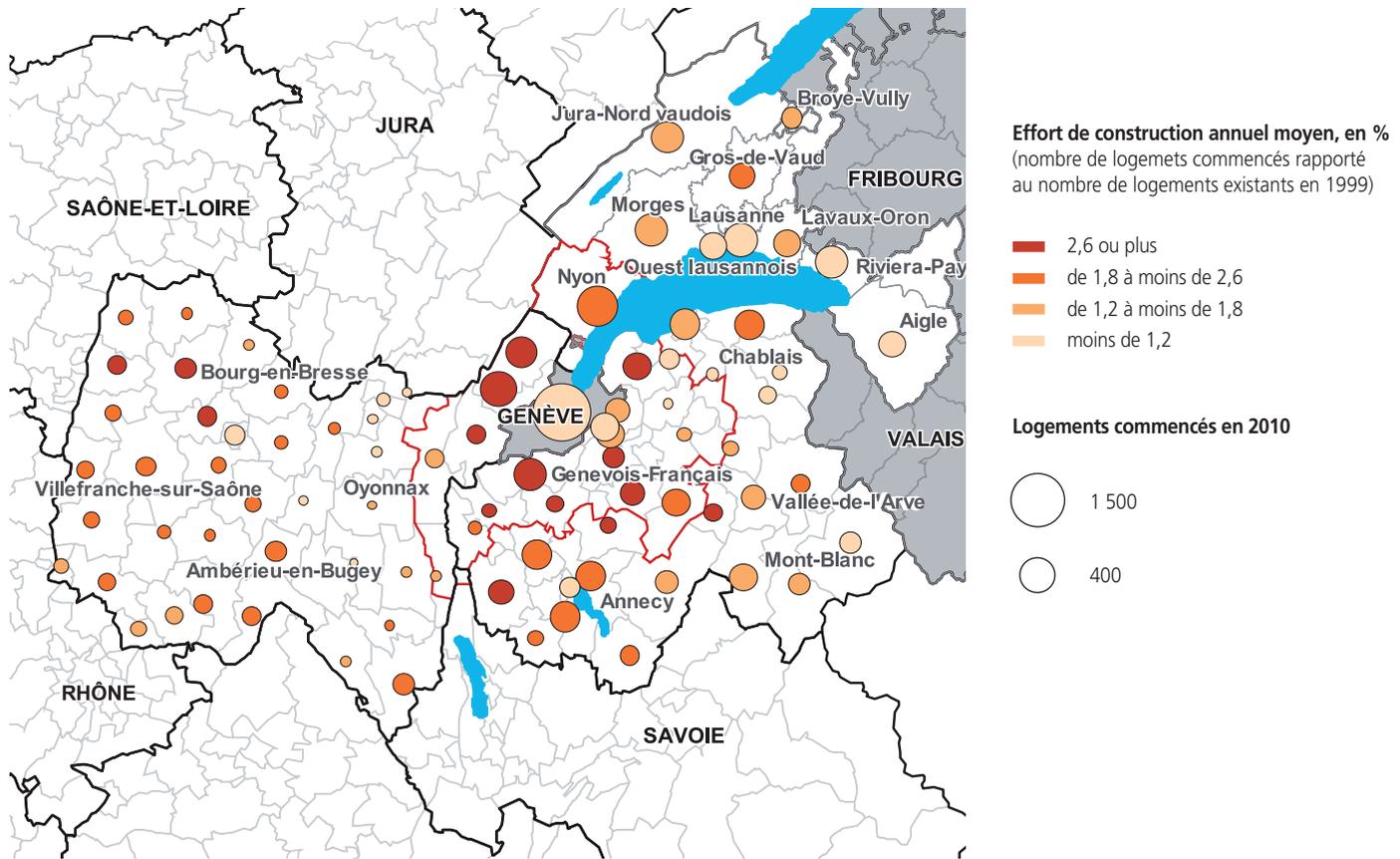


Les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie enregistrent les croissances les plus fortes de la région Rhône-Alpes qui figure elle-même dans le groupe de tête des régions françaises avec la plus forte augmentation du nombre de mises en chantier.

Les premières données pour l'année 2011 pour les départements et la région montrent que la reprise se poursuit, même si l'on reste sur des niveaux inférieurs à la période d'avant la crise économique de 2008.

En 2009, dans les zones d'emploi proches de la frontière, la commercialisation et la vente de logements neufs reprennent leur progression, après une année 2008 où la baisse a été marquée. Le Genevois-Français enregistre même un record du nombre de ventes de logements neufs en 2009. En 2010, à l'échelon régional (seules données disponibles), la croissance se poursuit à un rythme moins important, mais reste à un niveau très élevé. Conséquence de ce regain d'activité, le délai d'écoulement des stocks s'est nettement raccourci en 2009, après le pic de durée enregistré en 2008. C'est particulièrement le cas pour le Genevois-Français où le délai observé en 2009 est même plus court qu'en 2007 (respectivement, quatre et cinq mois).

Effort de construction de logements par canton (France) et canton ou district (Suisse), entre 2002 et 2010



Source : Observatoire statistique transfrontalier

Note sur les données relatives au logement social

Le champ couvert dans les divers territoires n'étant pas identique, les comparaisons sont limitées.

Côté suisse, seuls les logements subventionnés par la Confédération ou les cantons sont dénombrés.

En France, on comptabilise les logements sociaux dont les organismes HLM ou les sociétés d'économie mixte (SEM) immobilières sont propriétaires ou qui sont gérés par eux, ce qui exclut un certain nombre de logements sociaux des communes et des associations. Par ailleurs, les foyers ne sont pas comptabilisés.

Côté suisse, en revanche, la tension persiste. A Genève, en juin 2011, le taux de vacance des logements s'établit à 0,25 %. Depuis 2002, le nombre de logements vacants reste extrêmement faible et le taux de vacance se maintient à un niveau très bas, compris entre 0,15 % et 0,25 %.

Dans le canton de Vaud, la détente est minime : de 0,4 % en juin 2010, le taux de vacance des logements se fixe à 0,5 % en juin 2011. Dans le district de Nyon, l'évolution est identique.

2. Logement social

En 2009, le parc locatif social a augmenté de 515 logements dans le Genevois-Français, soit + 2,8 % en un an. Cette progression est semblable à celle des années précédentes. Durant les trois dernières années, le Genevois-Français, tant dans sa partie Ain que Haute-Savoie, enregistre une progression du parc locatif plus importante que les zones d'emploi voisines ou que la région Rhône-Alpes dans son ensemble. Cependant, le taux de vacance à trois mois reste particulièrement faible pour le Genevois, bien inférieur à celui que l'on observe pour le Grand Lyon ou le Grenoble-Alpes métropole. C'est la traduction d'une forte demande de logements locatifs sociaux dans la région proche de la frontière genevoise.

En 2010, en considérant les quatre zones d'emploi proches de la frontière (Genevois-Français, Chablais, Vallée-de-l'Arve et Annecy), le parc de logements sociaux dépasse pour la première fois le seuil des 40 000 unités (40 900, en hausse de 2,8 % par rapport à 2009). A titre de comparaison, il était de 33 700 en 2000.

A Genève, 550 logements subventionnés ont été construits en 2010. Avec 35 %, leur part dans le total des logements terminés reste stable par rapport à l'année précédente. La majorité des logements HLM et HCM existant ont un subventionnement limité dans le temps. Compte tenu du volume de construction, le nombre de nouveaux logements subventionnés ne compense pas celui des logements sortant du système. En 2010, le nombre total de logements subventionnés se fixe à 19 400, soit 300 de moins qu'en 2009.

Le canton de Vaud compte 8 400 logements subventionnés en 2010, soit un taux de logements subventionnés par rapport à la population nettement plus faible que dans le reste du Territoire franco-valdo-genevois. Dans le district de Nyon, le nombre de logements subventionnés est de 500 unités.

Cette Synthèse 2011 a été réalisée avec la collaboration des institutions ou services suivants :

Office fédéral de la statistique (OFS)

Service cantonal d'information et de recherche statistiques du canton de Vaud (SCRIS)

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Rhône-Alpes (DREAL)

Directions Départementales des Territoires de l'Ain et de la Haute-Savoie (DDT)

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi de Rhône-Alpes (DIRECCTE)

Unités territoriales de la DIRECCTE des départements de l'Ain et de la Haute-Savoie

Direction des Statistiques, Enquêtes et Prévisions du Pôle emploi

Caisses des allocations familiales (Cnaf et Caf).

Publications de l'Observatoire statistique transfrontalier

Fiches thématiques

L'emploi dans les fonctions métropolitaines en Rhône-Alpes et en Suisse en 2008 (Fiche 12^{2*}), OST, 2011

L'espace urbain franco-valdo-genevois en comparaison européenne (Fiche 01**), OST, 2010

Migrations résidentielles de la Suisse vers Rhône-Alpes (Fiche 01*), OST, 2010

Dix ans de développement économique (Fiche 12*), OST, 2010

L'équipement hôtelier dans l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois (Fiche 12''), OST, 2009

Projections démographiques transfrontalières 2005-2030 (Fiche 01''), OST, 2008

L'équipement commercial de l'espace transfrontalier franco-valdo-genevois (Fiche 12'), OST, 2008

L'espace transfrontalier du Genevois dans un contexte européen (Fiche 9''), OST/OCSTAT, 2008

Le prix des logements dans l'agglomération franco-valdo-genevoise (Fiche 8'), OST, 2007

Prix des appartements : forte hausse du côté français de l'agglomération transfrontalière de Genève, La Lettre Analyses n° 68, INSEE, 2007

Démographie et mouvements de population (Fiche 01'), OST, 2006

Logement (Fiche 06'), OST, 2006

Agglomération transfrontalière franco-valdo-genevoise : autour de 900 000 habitants en 2025, La Lettre Analyses n° 48, INSEE, 2005

Une comparaison des salaires entre la France et la Suisse dans la zone frontalière genevoise, La Lettre Analyses n° 28, INSEE, 2004

Agglomérations et aires urbaines dans l'espace transfrontalier Ain-Haute-Savoie-Genève-Vaud (Fiche 9'), OST, 2004

Un espace frontalier dynamique - état des lieux 2000 (Fiches thématiques n° 1 à 14), OST, 2002

Synthèses annuelles

2002 à 2011

Créé à l'initiative du Comité régional franco-genevois, l'Observatoire statistique transfrontalier, qui couvre les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, et les cantons suisses de Genève et de Vaud, est mis en œuvre par les institutions statistiques territorialement concernées : l'Office cantonal de la statistique du canton de Genève (OCSTAT) et l'INSEE Rhône-Alpes. Le Service cantonal de recherche et d'information statistiques du canton de Vaud (SCRIS) met à disposition ses données.

Institué en 2001 dans la perspective de l'entrée en vigueur des accords bilatéraux I afin d'en mesurer les effets, ceux-ci ne pouvant que grandir avec les étapes successives d'application, l'Observatoire répond aussi aux besoins d'information nécessaires à la description, à la compréhension et au pilotage d'une région frontalière en développement, dont l'Observatoire s'attache à fournir une vision homogène et circonstanciée, sans rupture aux frontières. L'observation se fait à deux échelles : d'une part, le Territoire franco-valdo-genevois (les quatre entités institutionnelles) et, d'autre part, l'Espace transfrontalier genevois, composé du canton de Genève, de la zone d'emploi du Genevois-Français et du district de Nyon, qui peut donc être situé dans son cadre de référence institutionnel.

Pour ce faire, l'Observatoire statistique transfrontalier utilise les données de la statistique publique, les associe et les valorise dans le respect des règles de la profession et, le cas échéant, met en œuvre des techniques statistiques complexes pour élaborer des informations très spécialisées.

Pour toute information

Institut national de la statistique et des études économiques

Direction régionale Rhône-Alpes

B.P. 3196 - 69401 Lyon Cedex 03

Téléphone : +33 09 72 72 4000

Messagerie : insee-contact@insee.fr

Internet : www.insee.fr/rhone-alpes

Office cantonal de la statistique (OCSTAT)

82, route des Acacias

Case postale 1735 - 2111 Genève 26

Téléphone : +41 22 388 75 00

Télécopie : +41 22 388 75 10

Messagerie : statistique@etat.ge.ch

Internet : www.ge.ch/statistique



• Responsable de la publication : Dominique Frei, directeur de l'OCSTAT	• Edition octobre 2011	
• Tirage : 1 200 exemplaires	• Impression : Atar Roto Presse, Genève	• Graphisme : OCSTAT
• Données de références 2008/11	• ISBN : 978-2-11-097066-4	• Code Sage - OBSTS1628

• COMMANDES	INSEE Rhône-Alpes	OCSTAT-Genève
• Publication	Prix : 15.-€	Prix : 25.- CHF
Copyright INSEE - OCSTAT		